

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29203**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Droit pénal et sciences criminelles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Jean Moulin - Lyon 3	Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Pour **les parcours Pénologie et Droit pénal approfondi**, le diplômé sera surtout impliqué dans les activités suivantes :

définition des procédures à suivre

organisation et pilotage des différentes étapes des procédures civiles ou pénales

constatation des faits, analyses des preuves, exploitation des témoignages

construction d'un argumentaire, d'une plaidoirie, d'un réquisitoire...

évaluation du contexte et des comportements des individus, notamment au cours de leur détention et au moment de leur réinsertion

prévention et résolution des litiges en interprétant le droit

Le diplômé qui aura suivi le **parcours Sécurité intérieure** sera à même de prendre en charge les activités telles que :

analyse et diagnostic de sécurité

conception et pilotage de plans de prévention et de médiation

conception et pilotage de plan de secours et de sécurisation

maîtrise de l'ordre public et des libertés publiques

conseil aux collectivités territoriales et aux entreprises

Pour **les parcours Pénologie et Droit pénal approfondi** :

isoler les questions juridiques et y répondre

construire un raisonnement juridique

connaître les milieux professionnels concernés par les procédures civiles, pénales...

interpréter les textes en vigueur,

s'appuyer sur la jurisprudence

maîtriser le droit de la sanction

mobiliser les ressources disponibles pour accompagner des personnes en difficulté

avoir l'intelligence des situations

Les titulaires du Master de Droit pénal et sciences criminelles **parcours Sécurité intérieure** sont capables de :

apprécier la complexité des situations dans lesquelles les questions de sécurité sont en jeu

comprendre la diversité des enjeux, des ressources et des stratégies des acteurs impliqués dans la situation de crise / conflit /

affrontement

défendre l'intérêt public

hiérarchiser les facteurs de risques

conduire une veille permanente des nouvelles formes de risques / menaces pour la collectivité, les individus et les entreprises

diriger et manager des personnels spécialisés dans les question de sécurité

planifier les risques et gérer les grands événements

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Pour **les parcours Pénologie et Droit pénal fondamental**, les diplômés sont appelés à exercer dans les secteurs suivants :

- services de prérogative publique : justice, administration pénitentiaire, protection judiciaire de la jeunesse

- cabinets d'avocats.

Pour le **parcours Sécurité intérieure**, les diplômés exerceront dans des structures publiques (collectivités territoriales, par exemple) ou privées en charge de la sécurité, de la défense ou de la prévention des risques tant pour les personnes physiques que pour les entreprises

Pour **les parcours Pénologie et Droit pénal fondamental** les postes occupés sont principalement :

auditeur de justice

assistant de justice

greffier

juge

conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation

avocat

...

Ces emplois sont presque tous accessibles à l'issue d'un concours

Pour le **parcours Sécurité intérieure**, les postes dans le secteur public (accessibles sur concours) se situent au niveau officier de gendarmerie, de police...

cadre dans les collectivités territoriales avec des responsabilités en matière de sécurité publique, prévention de la délinquance.

Dans le secteur privé les diplômés peuvent accéder à des emplois tels que :

cadre ou dirigeant d'équipes ou sociétés de sécurité

consultant en sécurité

auditeur ou consultant en intelligence économique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1207 : Intervention socioéducative

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1704 : Management de la sécurité publique

K1903 : Défense et conseil juridique

K2502 : Management de sécurité privée

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La mention est composée de **3 parcours Droit pénal fondamental, Pénologie et Sécurité intérieure**.

Les deux premiers partagent une première année avec la totalité des enseignements mutualisés ; en revanche la deuxième année de chaque parcours est spécifique.

Quel que soit le parcours suivi, le diplômé aura acquis 120 ECTS au cours des 4 semestres.

La **première année des parcours Droit pénal fondamental et pénologie** comprend les enseignements suivants :

Droit des régimes matrimoniaux

Droit international privé

Droit pénal

Droit des entreprises en difficulté

Histoire contemporaine de la justice

Criminologie

Droit des sûretés

Anglais

Droit des successions

Droit international privé

Procédure pénale approfondie

Procédure civile approfondie

Procédures civiles d'exécution

Philosophie du droit

Histoire des idées politiques

Droit des assurances

Ateliers transversaux

Droit du crédit

Grand oral ou grand écrit

Pour le **parcours Droit pénal fondamental**, les enseignements de **deuxième année** sont :

Théorie générale de l'infraction

Théorie générale de la sanction

Droit pénal de l'entreprise

Droit pénal européen

Histoire du droit pénal

Sociologie criminelle

English for criminal law

Enquête criminologique

Procédure pénale approfondie

Droit pénal spécial approfondi

Criminologie approfondie

Contieux pénal approfondi

Mémoire de recherche

Pour le **parcours Pénologie**, les enseignements de **deuxième année** de Master sont :

Droit de l'exécution de la sanction privative de liberté

Droit de l'exécution de la sanction non privative de liberté

Théorie générale de la sanction

Régimes particuliers de l'exécution de la sanction

Méthodologie de l'oral et du rapport de stage
 Aménagement des peines privatives de liberté
 Organisation du système pénitentiaire
 Vie carcérale
 English for criminal law
 Enquête criminologique
 Inventaire des peines
 Système pénitentiaire étranger
 Contentieux de l'exécution de la sanction
 Procédure pénale
 Réadaptation sociale du condamné
 Intervenants dans l'exécution des peines
 Stage /mémoire

Le **parcours Sécurité intérieure** est constitué en **première année** des modules suivants :

Présentation et histoire de la sécurité intérieure
 Sécurité intérieure et sécurité extérieure
 Criminologie
 Nouvelles formes de criminalité
 Droit et politique de prévention
 Acteurs de la sécurité intérieur
 Droit pénal
 Droit administratif de la sécurité intérieure
 Droit des institutions policières internationales
 Droit de la coopération européenne
 Découverte des institutions sécuritaires
 Anglais
 Administration publique
 Communication de crise et management des situations

Sécurité publique et sécurité civile : politique de la ville ; procédure pénale approfondie ; police technique et scientifique ; risques technologiques et réglementation ; évaluations des politiques publiques
 Aspects internationaux de la sécurité intérieure : systèmes de sécurité comparés ; gouvernance européenne et locale ; droit international de la sécurité

Sécurité privée : principes de la sécurité privée ; sécurité des entreprises
 Anglais

Menaces nouvelles et risques NBCR
 Risque sanitaire et médecine de catastrophe

En **deuxième année**, le **parcours Sécurité intérieure** est organisé autour des UE suivantes :

Institutions et acteurs chargés de la sécurité intérieure : histoire des institutions policières ; organisation et acteurs de la sécurité intérieure française ; acteurs de la sécurité civile ; institutions européennes ; introduction à la sociologie de la sécurité
 Analyse de l'insécurité et gestion des risques : analyse de l'insécurité ; sécurité des systèmes d'information ; prévention situationnelle ; gestion des risques et des crises ; intelligence économique

Environnement juridique de l'action de sécurité intérieure : droit européen et coopération policière européenne ; droit pénal appliqué ; droit pénal spécial ; fondements de la défense et de la sécurité civile ; police administrative

Terrorisme et cyber-attaque, la mondialisation de la menace : analyse des risques internationaux ; terrorisme ; cyber-attaques, cyber-criminalité et réseaux sociaux ; la bio-sécurité

Anglais

Professionnalisation : rapport de stage / mémoire

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury du diplôme est composé : - d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de chercheurs participant à la formation - et de professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements Figure dans le jury du Parcours Sécurité intérieure un représentant de l'ENSP
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Le jury du diplôme est composé : - d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de chercheurs participant à la formation - et de professionnels qualifiés ayant contibué aux enseignements Figure dans le jury du Parcours Sécurité intérieure un représentant de l'ENSP
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - et de pesonnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est souhaitée

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 22 avril 2002 publié au JO du 29 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 juin 2016 accréditant l'Université Jean Moulin Lyon3 en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret du 24 avril 2002

Code de l'Education L613-3 et L613-4

Références autres :

Arrêté du 24 janvier 2014 relatif au Cadre National des Formations

Pour plus d'informations

Statistiques :

L'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle réalise chaque année une enquête auprès des diplômés de la formation
<http://www.univ-lyon3.fr/fr/insertion-professionnelle/enquetes-d-insertion/les-enquetes-d-insertion-professionnelle-de-l-ofip-926114.kjsp>

Autres sources d'information :

[Site de l'université](#)

[Site du parcours Pénologie](#)

[Site du parcours Droit pénal fondamental](#)

[Site du parcours Sécurité intérieure](#)

Lieu(x) de certification :

Université Jean Moulin - Lyon 3 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Université Jean Moulin Lyon3

1C Avenue des Frères Lumière

CS78242

69372 LYON Cedex 08

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Jean Moulin Lyon3

Faculté de Droit

Campus des quais

LYON 7ème

Pour le parcours Sécurité intérieure la formation se déroule à l'Ecole Nationale Supérieure de Police à Saint-Cyr au Mont d'Or

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche nationale 32278